

# Le Syndicat & Le respect sur le lieu de travail



## Qu'est-ce qu'un lieu de travail respectueux ?

Un lieu de travail respectueux est un lieu de travail exempt de violence verbale ou physique, de harcèlement moral, verbal ou sexuel, de discrimination basée sur la race, l'ethnie, l'origine sociale, l'ascendance nationale, la nationalité, le sexe, la situation familiale, les responsabilités familiales, l'âge, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, les opinions politiques, la religion, le handicap, le statut VIH ou l'appartenance syndicale.



## Pourquoi le syndicat s'en préoccupe-t-il ?

Le syndicat est trop souvent informé des violences à l'encontre de fonctionnaires de l'Organisation et est souvent appelé à agir en prévention ou à réagir en cas de situation de violence aggravée. Le nombre très bas, voire inexistant, de rapport faisant état de violence, harcèlement et discrimination est d'autant plus inquiétant qu'il est de notoriété publique que ces situations existent au sein de l'Organisation et interroge sur l'efficacité des mécanismes de protection applicables à l'heure actuelle.



## Que fait le syndicat dans ce domaine ?

Le Syndicat peut :

- ✓ Alerter en cas de comportements inappropriés sur le lieu de travail ;
- ✓ Jouer un rôle de conseiller pour prévenir les conflits<sup>1</sup> ;
- ✓ Jouer un rôle de tierce partie en cas de conflit avéré ;
- ✓ Fournir une aide juridique en cas de plainte formelle ou de tentative de résolution à l'amiable.

1 Ici, le mot « conflit » s'entend de toute situation provoquée par un comportement inapproprié sur le lieu de travail.



Le Syndicat a déjà :

- ✓ Participé à la campagne de l'OIT contre le harcèlement sexuel ;
- ✓ Organisé des sessions de formation sur le harcèlement (de tout type) dispensé aux membres du Comité et aux délégués de service ;
- ✓ Demandé à l'Organisation de mettre en place de formations dans ce domaine qui soient obligatoires et destinées à tous les fonctionnaires en service ;
- ✓ Réactivé le sous-groupe de travail du Comité de négociation paritaire sur la diversité ;
- ✓ Promu la diversité en organisant le mois sur la diversité ;
- ✓ Participé à de nombreux événements au sein de l'Organisation et du système des Nations unies grâce à son point focal UNGLOBE ;
- ✓ Fourni un avis sur la diversité géographique dans le domaine du recrutement et de la sélection des fonctionnaires.

Le Syndicat continuera à :

Soutenir les fonctionnaires de l'Organisation faisant face à des comportements inappropriés sur le lieu de travail et à faire des propositions pour :

- ✓ Prévenir les situations de conflits et permettre une résolution le plus tôt possible ;
- ✓ Renforcer et améliorer les mécanismes de protection des victimes et des lanceurs d'alerte ;
- ✓ Améliorer l'efficacité et la rapidité des procédures en cas de conflit.



For more information, go to [ilostaffunion.org](http://ilostaffunion.org)

Follow us on Twitter: @ILOUnionPres